

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Samedi 7 Janvier 2017

Présents : les membres du Bureau Directeur, les Présidents de Comités, les Présidents des Directions Nationales, les Présidents de la Commission Arbitrage, Règlement, Logistique, le représentant du CNE, le représentant des salariés.

Absents excusés :

Bureau Directeur : Steve Causse

Présidents de Comité : John Servaeghe comité Coté d'Azur, Aurélien Delaruelle comité Normandie.

Absent : Jean-Pierre Géreau, gérant de PROMOLETTRES

Nombre de voix représentées : 31

ORDRE DU JOUR

I - Informations :

I.1 - Introduction de la journée et présentation des nouveaux arrivants (MOP)

I.2 - Fonctionnement FFSc (MOP)

- Recrutement, en CDD, d'Alice Aguilar, chargée de communication
- Etude des locaux de la FFSc par un architecte

I.3 - Directions nationales et commissions :

- Distinction entre directions et commissions
- Directions nationales : point sur la DNDS (Yves Blisson)
- Commissions et groupes de travail

I.4 - FISF : compte-rendu CD Aix 2016 et projets (MOP)

II - Points à voter :

II.1 - Téléchargement des parties (Joan Controu) (cf. document joint)

II.3 - Téléchargement du mailing de rentrée (Joan Controu)

II.4 - Inscriptions ou désinscriptions tardives dans les festivals

APRES-MIDI

1. Portail grand public

2. Semaines simultanées :

- Modification du nombre de jours (5 au lieu de 6)
- TSAP : beaucoup moins de participants – quel avenir ?
- Création d'une semaine supplémentaire ?
- Périodes retenues à valider

3. Calendrier en cours – compétitions 2017-2018

4. Relations FFSc/ Promolettres

5. Questions diverses

I – Introduction

Marie-Odile Panau présente, en son nom et au nom du bureau directeur, ses meilleurs vœux pour 2017. Un tour de table permet de présenter les nouveaux venus :

Présidents de comités :

Chantal Jounel, présidente du comité Pays de Loire, Gérard Tardy du comité Sud Francilien représente Yann Melnotte, Rémi Bœuf président du comité Lyonnais, Odile Goncalves présidente du comité Ile de France Nord, Jean Louis Fèvre, président du comité Bourgogne.

Après avoir présenté l'organisation de la journée, Marie-Odile Panau annonce que des événements récents nécessitent de modifier légèrement l'ordre du jour.

- **Création d'une deuxième ligue en Martinique**, annoncée par un mèl de Raymond RIVIEREZ.

Ce courrier contient des statuts mais sans aucune autre précision que le souhait d'organiser des tournois multiplexés ou non. En réponse, Marie-Odile lui a rappelé que « le nombre et la délimitation géographique d'un comité ou de ligue sont arrêtés par le Conseil d'Administration » (article 3 du règlement intérieur), et donc de bien vouloir suivre la procédure habituelle. Le(s) tournoi(s) peut (peuvent)-être organisé(s) à condition d'être validé(s) par le président en titre de la ligue de Martinique.

Bernadette Catalan : *Cette personne m'a contactée à Aix, car elle souhaite organiser un multiplex au moment du festival de Biarritz (un week-end).*

MOP : *Dans la mesure où Raymond suit la procédure habituelle, c'est-à-dire s'il passe par sa ligue actuelle, il n'y a aucune restriction. Tant que le CA n'a pas validé ou invalidé la création d'une nouvelle ligue, il ne peut pas proposer, de sa seule initiative, un tournoi multiplexé ou non.*

Yoan Controu : *Je suis au courant de cette demande et pour l'instant sa ligue ne lui a pas donné son accord.*

Joseph Vebr : *Nous avons vécu une situation similaire entre Lyonnais et Auvergne. Nous avons souhaité nous séparer du Comité Lyonnais, la demande a été faite en concertation et a été acceptée par le CA de l'époque.*

Rémi Bœuf : *Question technique, il m'a demandé de faire un multiplex en horaire différé.*

MOP : *Non, sur le principe même du multiplex, il n'est pas possible d'autoriser un décalage de plusieurs heures.*

Hervé Bohbot : *Ce projet concerne combien de club et combien de licenciés ?*

Sylvie Guillemard : *Cela concerne 5 clubs et une cinquantaine de licenciés, en particulier les clubs du Sud.*

Serge Delhom : *La mésentente entre les clubs du Nord et du Sud n'est pas récente, il faut que la fédération règle ce problème relationnel. La demande de décalage des multiplex d'une heure et demie est légitime et garantit l'impartialité de l'épreuve. Il faut entendre la voix des départements d'outre-mer qui, pour certains, doivent se lever à trois heures du matin, pour pouvoir jouer les tournois organisés en métropole.*

Sylvie Guillemard : *Nous n'avons pas le retour de la ligue officielle, et n'avons pas pu rencontrer Daniel Hierso pour échanger avec lui sur cette question.*

MOP : *Je tenais à vous informer de cette demande et je vais contacter Daniel Hierso pour connaître sa position. Je vous ferai part des nouveaux éléments lorsque j'en aurai.*

- **Relations FFSC et Promolettres**

Ce point était prévu en fin de journée, mais l'actualité nécessite d'en parler dès maintenant. Deux représentants du BD ont été missionnés pour rencontrer Jean-Pierre Géreau. La réunion s'est tenue hier. Jean-Pierre Géreau nous a informés oralement de sa décision de quitter les locaux de la fédé à la fin du mois de janvier, ainsi que de la fermeture de la boutique Promolettres

à la fin du mois de février. A partir de cette date, les activités de Promolettres seront assurées uniquement en ligne.

Sylvie Guillemard : pose une question sur la durée du bail.

MOP : *Le bail a été renouvelé jusqu'au 31 août 2017.*

Sylvie Guillemard : *Le loyer sera-t-il payé jusqu'à la fin août ?*

Yves Blisson : *Oui, c'est effectivement l'information que nous avons eue oralement hier.*

Bien sûr, il y a beaucoup de questions sans réponse, mais au-delà de ces interrogations, une chose nous inquiète fortement, et JPG s'en est ouvert, c'est la situation financière de notre filiale. Celle-ci est soumise à un cycle de quatre ans, durée d'un ODS, l'année 2016 a été excédentaire grâce au renouvellement de l'ODS, mais les perspectives des trois prochains exercices sont mauvaises. Les chiffres avancés doivent être confirmés par JPG ; le résultat prévisionnel annoncé est très inquiétant.

La question, déjà évoquée en CA et en AG, se pose à nouveau : quel avenir pouvons-nous envisager pour cette filiale ?

Joseph Vebr : *Dans cette affaire il y a beaucoup de propos verbaux, il convient que ces projets soient formellement formulés par écrit.*

Hervé Bohbot : *Le CA doit écrire une motion pour exiger du gérant qu'il s'exprime sur le devenir de Promolettres.*

MOP : *un courrier est en préparation et sera envoyé à JPG dès le début de la semaine prochaine.*

Rémi Bœuf : *Faut-il dès à présent budgéter un déficit probable de la filiale ?*

Sylvie Guillemard : *Avant de se prononcer, il nous faut les informations nécessaires pour le faire. (Information complémentaire de Jean-Pierre Géreau : « Il n'y a strictement rien à provisionner pour l'exercice 2016/2017. Les résultats de l'exercice 2015/2016 sont suffisants pour couvrir la perte entrevue »).*

Jean-Marc Delcourt : *Il nous faut réagir fermement, je trouve que nous sommes mis devant le fait accompli. Dans cette affaire seule la fédé prend des risques. D'autre part l'image de Promolettres auprès de nos adhérents est mauvaise car les services que l'on pourrait en attendre ne sont pas rendus.*

Sylvie Guillemard : *Outre les produits mis en vente par Promolettres, il y a également Scrabblerama auquel nous sommes très attachés. Pour tous les licenciés, cette revue représente le journal de la fédé, il faut à tout prix la préserver.*

Hervé Bohbot : *La politique commerciale de Promolettres est peut-être à revoir. Les produits en vente sont trop chers. A part l'ODS, Larousse ne fait plus aucun livre concernant le scrabble, alors que Marabout met en vente sept ou huit produits (calendrier, fiches, divers bouquins). Les jeux de scrabble Mattel sont plus chers que ce que l'on trouve en magasin, quant aux produits Cléron, je préfère les acheter chez Cléron.*

Yves Blisson : *Il y a également un fort risque avec Cléron, c'est une entreprise qui a des tolérances de la part de Mattel et cela peut s'arrêter du jour au lendemain.*

Par exemple, JPG reconnaît vendre des Duplitol à des personnes non licenciées, mais il ne sait pas en estimer le pourcentage. Ceci montre le niveau de nos relations avec Promolettres.

Hervé Bohbot : *Duplitol est un logiciel développé par les informaticiens de la fédé, et vendu par Promolettres. Personnellement je pense que Duplitol devrait être gratuit et inclus dans la licence. Ce qui évacue les problèmes commerciaux avec Mattel. Ce procédé est appliqué aux Etats-Unis.*

MOP : *Concluons ce sujet pour le moment, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation. Reprenons l'ordre du jour.*

II – Fonctionnement de la FFSc

- Point sur le recrutement du directeur

Le candidat retenu que nous avons évoqué à l'AG, n'a pas souhaité poursuivre avec nous. Et compte tenu du différend avec Promolettres nous ne pouvons pas demander à un nouvel arrivant de régler ce problème, nous reportons donc ce recrutement et le ferons dès que la situation sera clarifiée.

- Chargée de Communication

Nous avons recruté Alice Aguilar pour ce poste.

Elle vient de terminer un master en communication. Nous avons contracté un CDD à temps partiel (24 heures par semaine) jusqu'à fin mai 2017.

- Bureaux de la fédération

L'agencement actuel n'est pas fonctionnel, le couloir reliant les deux surfaces utilisables est contraignant. Le départ de Promolettres nous interroge aussi sur l'utilisation des locaux. Est-ce que nous engageons une étude pour rendre ces locaux fonctionnels et les mettre aux normes, ou bien, est-ce que nous cherchons à vendre le siège rue Raynouard pour trouver de nouveaux bureaux ?

Êtes-vous d'accord pour engager une étude, par un architecte, pour améliorer le local actuel ?

Anne Albini : *Qu'en pense le représentant des salariés ?*

Yoan Controu : *Les locaux actuels ne sont pas adaptés. Nous en avons parlé avec Marie-Odile ; de nouveaux bureaux seraient bienvenus ; d'autres quartiers, comme le quartier de la gare de Lyon qui a été évoqué, nous conviendraient. Seule Nathalie serait gênée par l'éloignement de son domicile (Nord-Ouest de Paris). Nous sommes favorables à une recherche de nouveaux locaux.*

Roger Combes : *Le local actuel n'est pas aux normes, il n'y a qu'un seul WC pour hommes et femmes et il n'est pas adapté pour les personnes handicapées.*

Hervé Bohbot : *Un réaménagement peut amener une plus-value, que l'on reste ou que l'on parte, cette étude est opportune. Une remarque : si on choisit un nouvel emplacement, il est important, pour limiter les coûts, que les réunions puissent se faire dans ce nouveau siège.*

Jean-Marc Delcourt : *A mon sens et compte tenu des échanges précédents, il vaut mieux s'éviter la dépense d'un architecte et chercher de nouveaux locaux. N'écartons pas la possibilité de s'implanter en proche banlieue. En outre ce sera une bonne opération financière.*

MOP : *Je résume les différents échanges sur ce point : vous semblez favorables à une estimation financière des locaux actuels et une recherche de nouveaux bureaux, sans passer au préalable par une consultation d'architecte pour étudier une meilleure fonctionnalité du siège, rue Raynouard.*

Cette proposition est mise au vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

MOP : *Merci pour votre avis, je vous tiendrai au courant des évolutions de ce dossier.*

Le départ de Promolettres a des incidences sur d'autres points, tels que le nombre de lignes téléphoniques. Une négociation est en cours, j'ai donc mis en stand-by ce dossier.

Lionel Filet : *A ce sujet, dans un autre cadre, nous avons avec Orange une facture annuelle de 6000 €, en changeant d'opérateur nous avons économisé 2000 €. Je vous transmets les références de cette société privée.*

III– Directions nationales et commissions

- **DNSJS (scrabble jeune et scolaire) : Marie-Claude Derosne**

Nous sommes recruteurs de volontaires pour participer à nos travaux, voire remplacer certains acteurs actuels qui s'essouffent.

Il n'y a pas d'évolution notable à signaler, nous travaillons sur les dossiers suivants :

- Le concours de scrabble scolaire, qui donne de bons résultats ;
- Les scrabblivores : nous déplorons qu'il y ait si peu de participation, et nous nous interrogeons sur son devenir.

- **DNSC (scrabble classique) : Jean-François Himber**

Nous avons quelques nouveaux dans notre équipe.

Nous regrettons l'absence de délégués dans quelques comités. Il est important de vérifier que vos délégués soient « actifs ». S'ils éprouvent des difficultés, je vous rappelle que les membres de la DNSC sont partants pour vous aider à démarrer une nouvelle activité : nous venons avec le matériel et nous vous apportons toutes les aides et les conseils nécessaires pour bien débuter.

Je n'ai pas reçu de candidature suite aux demandes que j'ai formulées en juillet pour :

- le championnat de France 2018 ; pour rappel, le championnat 2017 aura lieu à Valence les 18 et 19 mars ;
- l'open de France 2017, qui est programmé en novembre.

La finale interclubs aura lieu dimanche 25 juin et se déroulera en huit manches. Le règlement sera mis en ligne prochainement. Une nouvelle salle dans le XV^{ème} est d'ores et déjà retenue. Le tournoi MSI a eu lieu à Lille cet été, ce fut un succès aussi bien qualitativement que quantitativement.

Nous avons un projet d'un tournoi grand public, en préparation pour la saison 2017/2018.

Serge Delhom : *Le nombre de clubs partenaires est limité à deux par comité, pouvons-nous présenter un troisième club ?*

Réponse : *Oui*

Anne Albin : *Puis-je avoir le CR de la réunion tenue à AIX ? Est-il sur le site de la fédé ? Merci.*

Sylvie Guillemard : *Effectivement ce CR n'est pas sur le site, mais nous travaillons sur la réorganisation du site afin de mettre à la disposition de chacun les comptes rendus et autres éléments nécessaires à une bonne information.*

- **DNDS (Direction nationale pour le développement du scrabble) : Yves Blisson**

Point sur les partenariats :

- Partenariat avec les clubs de vacances : séjours découvertes et séjours liés aux semaines de simultanés.

Nous vérifions actuellement que nous sommes conformes aux contrats passés et que ces partenariats sont suffisamment attractifs pour nos licenciés.

Lorsqu'un nouveau contrat est signé, il faut le faire savoir, par exemple, en faisant évoluer notre site internet avec une bannière défilante ou mettre en valeur les logos de nos partenaires.

Pour les animations scrabble, nous devons nous assurer de leur niveau de qualité. À Aix je me suis engagé à mettre en place une formation destinée aux animateurs qui n'en ont pas encore bénéficié. J'ai obtenu l'accord de quelques personnalités du monde du scrabble pour assurer des séances de formation de ces animateurs. Nous nous déplacerons, à votre demande, pour assurer cette formation, qui, bien

sûr, sera conclue par un label. Trois personnes ont répondu positivement, Frank Maniquant, Bernard Caro et Michel Pucheault. Nous aurons dès le mois de juin des dates à vous proposer.

Nous effectuerons, avec Jean-Pierre Pouliquen, des visites sur site pour vérifier que tout est conforme, aussi bien de la part de nos animateurs que du club de vacances.

Comme il s'agit d'une direction nationale, nous vous demanderons de désigner un délégué pour votre comité.

- Partenariat commercial avec Larousse, Mattel....

Nous pensons utiliser les bonnes relations de Frank Maniquant avec Mattel pour les consulter et engager les discussions.

Hervé Bohbot : *Par notre expertise nous pouvons aider utilement Mattel à concevoir leurs nouveaux jeux tournant autour du scrabble, et nous pourrions ainsi promouvoir leurs produits.*

Autre question, pourquoi le logo de la FFSc n'apparaît plus dans « Scrabble Magazine » ?

MOP : *Nous avons engagé un début de partenariat avec eux, mais malheureusement, entre autres choses, devant leur refus d'offrir deux ou trois abonnements de six mois pour des tirages au sort à Aix, nous avons suspendu cette collaboration. La porte n'est pas fermée, nous pourrions peut-être trouver d'autres terrains d'entente dans quelques mois.*

Yves Blisson : *Nous avons eu une vive réaction de Promolettres, lorsque nous avons salué la sortie du premier exemplaire de ce magazine. Nous profitons de cette assemblée pour réaffirmer le soutien du bureau à **Scrabblorama**. Ce point a été évoqué hier avec Jean-Pierre Géreau, qui nous a proposé d'ouvrir ses pages à une rubrique de la fédé.*

(Information complémentaire de Jean-Pierre Géreau : « je précise que je n'ai pas proposé. J'ai rappelé que les pages de Scrabblorama avaient toujours été ouvertes à la FFSc (informations, rubriques, ...).

Manuella Grimal : *Comment seront défrayés les délégués DNDS ?*

Yves Blisson : *Comme dans les autres directions, moitié par la DNDS, moitié par le comité.*

Manuella Grimal : *Ceci pour les déplacements vers Paris, mais pour les déplacements intra-comité ?*

Sylvie Guillemard : *Ce point particulier est à documenter, nous vous informerons prochainement de notre choix.*

- Commissions et groupes de travail

Commission « arbitrage, règlement, logistique » (CARL) présidée par Roger Combes :

La logistique a été ajoutée à cette commission, car elle fait partie intégrante de l'organisation des festivals, à condition de sous-traiter la manutention, trop fatigante physiquement pour nos bénévoles.

Cette commission étant très importante, nous avons proposé de créer une sous-commission « règlement » pilotée par Didier Coppens, expert dans ce domaine, qui a accepté cette mission.

Anne Albini : *Sur un point précis, je suis tombée sur trois textes, de la FIFS et de la fédé, divergents.*

MOP : *L'harmonisation des documents fait partie des missions que nous nous sommes fixées.*

Commission « classement et tournois » :

Nous recherchons, là aussi des volontaires et un président pour former l'équipe. Yoan a recensé de nombreux points à travailler.

Jean-Marc Delcourt : *Pour faciliter la recherche de volontaires, quelle est précisément la mission de cette commission ?*

Joan Controu : *L'essentiel du travail consiste, par la relecture des textes, à harmoniser nos écrits, à supprimer les doublons et à les rendre compréhensibles par tous, joueurs et arbitres.*

Sylvie Guillemard : *Où ce travail se fera-t-il ?*

Joan Controu : *Essentiellement par internet avec le courrier électronique et Skype, mais les rencontres sont indispensables, il faut échanger et partager nos avis.*

Hors réunion : Jean DOL a accepté la présidence de cette commission.

Commission juridique :

Patrick Gérard Boucher, qui a récemment repris sa licence, est avocat d'affaires. Il a accepté de présider cette commission.

Pour répondre à une question de Jean-Louis Fèvre (comité C), et posée également en AG (Jérôme Pascal) cette commission réfléchira sur la question de la représentation des comités à l'AG et sur le mode d'élection du prochain bureau.

Groupe « clubs virtuels » initié et présenté par Marie-Claude Derosne :

Le recrutement a bien fonctionné, nous sommes onze personnes dans ce groupe. Nous recherchons d'autres formules de jeux et une première réunion s'est tenue le mois dernier. Il est prématuré d'en parler mais quelques pistes sont d'ores et déjà identifiées.

Hervé Bohbot : *ISC existe depuis quinze ans, il y a peut-être des choses à faire avec eux ? N'oublions pas MSI, toujours bloqué par la FISF.*

Marie-Claude Derosne : *Nous avons évoqué cela dans notre première réunion, nous ne nous interdisons aucune piste. Nous devons, par ailleurs, nous assurer d'être en règle avec Mattel et Larousse.*

Hervé Bohbot : *ISC, plateforme roumaine, n'a pas l'aval de Mattel, mais continue pourtant à exister.*

MSI, par contre, fonctionne avec les accords de Mattel. Je vous suggère de vous appuyer sur des structures existantes. Il est évident que les choses seraient plus simples avec MSI. Je vais vous transmettre les contacts.

D'autre part, je vous transmets cette information, MSI est en discussion avec Larousse, et espère avoir une réponse rapide.

IV – Téléchargement des parties : (Joan Controu) (cf. document joint)

Le document joint est un projet. Il s'appuie sur l'expérience avec l'outre-mer qui télécharge des parties depuis deux ans sans aucun problème.

L'essentiel de ce projet porte sur la gestion de l'épreuve et le mode d'envoi des résultats.

Avant toute épreuve, l'organisateur devra mettre à jour Duplitop et SIGLES. Il faudra être vigilant lors de la mise à jour de SIGLES, et ne pas hésiter à contacter les salariés de la fédé en cas de problèmes.

Il faudra utiliser Duplitop dans le menu **tournoi homologué**.

Il y aura plusieurs possibilités d'exporter les fichiers résultats : par partie, par arbitre, par centre ou par comité. Les fonctionnalités d'envoi des résultats sont encore à finaliser.

Si ce projet est voté, il faudra modifier le règlement et le site avec pour date d'application septembre 2017.

Jean-Marc Delcourt : *Je pense que dans un premier temps il vaudrait mieux se limiter au téléchargement des parties ; l'exportation des résultats pourrait se faire dans un deuxième temps, car il serait souhaitable d'uniformiser les façons de faire, chaque comité utilisant aujourd'hui sa propre méthode.*

Sylvie Guillemard : *Je suggère donc, que pour commencer, nous nous limitons au téléchargement des parties et que nos équipes continuent à travailler sur l'envoi des résultats.*

MOP : Si vous êtes d'accord, nous ferons un test national de téléchargement à l'occasion des semi rapides. Le résultat sera présenté au CA de Juin 2017.

Contre : 0 - abstention : 1 - Proposition adoptée

Merci pour cet accord de téléchargement. Etes-vous pour la poursuite du travail de l'équipe sur l'exportation des résultats ?

Proposition adoptée à l'unanimité

V – Téléchargement du mailing de rentrée

Pour éviter l'envoi, en début d'année, de plusieurs folios à chaque club, le président de club pourrait télécharger ce package et faire l'impression de tout ou partie.

Anne Albini : *Je crains que la réaction des clubs soit négative, car le coût et le temps d'impression sera à leur charge. La fédé fera une économie, peut-on envisager une redistribution aux clubs ?*

Serge Delhom : *A l'inverse, lorsque nous recevons ces courriers, il nous appartient de faire les copies pour l'affichage ou pour les trésoriers et secrétaires, ce qui coûte et prend du temps. Le téléchargement nous permettra de transmettre les informations par voie numérique.*

Sylvie Guillemard : *Nous avons envisagé différentes possibilités : baisser la cotisation club ou en augmenter le tarif selon que les clubs acceptent ou non le téléchargement, mais, la décision prise par le bureau hier, est de ne pas faire évoluer les tarifs.*

Yves Blisson : *Nous souhaitons également que les présidents de club soient, une fois par an, en contact avec le président de la fédé. Pour ce faire nous utiliserons un **webinaire**, visio-conférence améliorée ; ce procédé permet d'être en relation avec son correspondant et lui poser des questions par SMS. La communication du président et les documents présentés seront enregistrés et disponibles ensuite en téléchargement.*

MOP : *J'approuve la proposition d'Yves, nous cherchons à améliorer notre manière de communiquer, à être plus proche des clubs ; si cette formule fonctionne bien, elle pourra être réutilisée en d'autres occasions, pour la présentation des vœux par exemple. Ce mode de communication est plus direct, interactif et surtout plus convivial.*

Anne Albini : *Attention au vieillissement des clubs, tous les présidents ne sont des adeptes de l'ordinateur ! Pensons à eux.*

MOP : *Les clubs auront le choix entre le téléchargement ou le courrier. Il n'y a aucune obligation, chaque club choisira la formule qui lui convient le mieux.*

VI – Motion à l’attention de Promolettres

Pendant le repas Yves a rédigé un projet de motion. Voici le texte proposé.

" Le conseil d’administration de la Fédération Française de Scrabble, réuni ce jour à Paris, s’étonne et s’inquiète de la décision unilatérale prise par Promolettres, filiale à 100 % de la fédération, de déménager et de changer de modèle économique dans l’urgence, en se consacrant uniquement à la vente en ligne.

Le conseil d’administration souhaite au plus tôt obtenir des explications par courrier ainsi qu’un prévisionnel de l’activité de Promolettres pour les trois années à venir. "

Cette motion, que nous soumettrons à l’approbation du président de la commission juridique, sera jointe au courrier que nous enverrons début de semaine prochaine.

Motion adoptée à l’unanimité

Hors réunion : le courrier a été expédié le 12 janvier dernier à Jean-Pierre Géreau qui en a été auparavant informé par mél. Il en a accusé réception, par mél, et a précisé qu’il apporterait une réponse rapide. Par ailleurs, il a envoyé un courrier recommandé, avec accusé de réception, pour nous informer de leur décision de quitter les locaux de la FFSc à la fin du bail, soit le 31/08/2017.

VII – Inscriptions ou désinscriptions tardives dans les festivals

Nous avons remarqué, lors des festivals, que de nombreuses personnes s’inscrivent ou se désinscrivent tardivement, en fonction de critères personnels, souvent liés à la météo ou à leurs résultats du jour. Cette pratique a des conséquences sur l’organisation, outre le remboursement ou la prise d’inscription sur place, elle fait également varier les besoins en arbitrage et ramassage. Pour sensibiliser les joueurs, nous envisageons de demander une petite contribution symbolique (3 euros) à ces retardataires. Les cas de force majeure ne seront pas concernés par cette mesure.

Nous pensons appliquer cette pénalité, si vous en êtes d’accord, à la date limite d’inscription, qu’il nous reste à préciser clairement sur le site.

Anne Albini : *Les arbitres reçoivent tardivement leur planning d’intervention, et selon leur disponibilité, ils peuvent être amenés à s’inscrire hors délais.*

MOP : *Effectivement ce cas de figure est à prendre en compte.*

Roger Combes : *Est-ce que le remboursement engage des frais bancaires ?*

Sylvie Guillemard : *Je ne sais pas, je vais me renseigner.*

Didier Coppens : *Pouvez-vous me dire si les droits de dotation aux festivals de 30% sont toujours respectés ?*

Sylvie Guillemard : *Le seuil est maintenant de 20%. Cette limite est respectée sur tous les festivals sauf La Rochelle cette année (8,6%). Rappelons que dans la dotation on cumule les lots communs et les lots au mérite. Il faut préciser que le festival de La Rochelle a bénéficié de nombreux lots de grande valeur pour les tirages au sort journaliers, qui n’ont pas été comptabilisés dans les dotations.*

MOP : **Etes-vous d’accord avec la proposition de pénalité pour les inscriptions ou désinscriptions tardives ?**

Contre : 0 - Abstention : 1 - proposition adoptée

Je vous remercie. Cette mesure sera appliquée à partir de septembre prochain, c’est-à-dire pour le festival de La Rochelle.

VIII – Portail Grand public

Maxime Besson avait annoncé une livraison du portail Gand Public sur le serveur de la fédé pour le 28 octobre. Ce qui a été réceptionné sur le serveur, quelques jours plus tard, ne correspond pas à nos attentes, et la documentation n'a pas été fournie. Il reste beaucoup de travail à faire pour rendre ce portail utilisable. Des tests contractuels sur l'avancement du projet étaient prévus après chaque étape du cahier des charges, mais aucun n'a été effectué. En avril, Maxime a demandé, par mél, qu'on solde son compte car il changeait de société. Séverine, n'ayant reçu aucun contre ordre, l'a fait. Elle ne savait pas que MOP, destinataire du mél, ne l'avait pas reçu.

Nous ne souhaitons pas en rester là, et nous demanderons à la commission juridique de prendre en charge ce dossier.

Il est difficile de prévoir quelle en sera l'issue, mais nous insisterons pour obtenir gain de cause, au moins, récupérer la documentation, pour que l'on puisse continuer le travail.

Sylvie Guillemard : *La somme totale engagée est de 8 000€.*

IX– Agenda

Nous avons pris du retard par rapport à notre engagement à l'AG sur la mise en ligne d'un agenda pour l'année en cours.

Alice, notre chargée de communication travaille sur ce sujet.

Rapidement nous mettrons sur le site l'agenda 2017 (jusqu'à fin août). La base sera l'agenda de l'année passée.

Un groupe de travail, présidé par Alphonse Tarantini, est en cours de constitution, Hervé Bohbot a accepté d'y apporter son expertise.

L'idée est d'éditer un agenda pour 2017-2018, envoyé aux licenciés qui le souhaitent, dès début septembre. Pour en affiner le contenu, une nouvelle consultation va être faite, en espérant cette fois que les clubs soient plus participatifs et réactifs dans leurs réponses.

IX– Semaines fédérales de simultanés et TSAP

Actuellement, les semaines débutent le lundi et se terminent le samedi. Nous constatons que les épreuves de simultanés du samedi percutent d'autres manifestations, notamment des TH2, dont certains en multiplex. L'idée est de supprimer les simultanés du samedi et de créer, éventuellement, une semaine supplémentaire.

Serge Delhom : *Je module ma réponse, j'approuve cette proposition, mais je constate que les parties du samedi sont demandées par les actifs. D'autre part, sur la période hivernale nous avons une meilleure fréquentation.*

Sylvie Guillemard : *Le calendrier nous informe que le samedi de la prochaine semaine fédérale, du 16 au 21 janvier, il y aura 9 organisations de TH ou de festivals.*

Jean-Marc Delcourt : *La semaine fédérale supplémentaire compenserait la suppression des samedis des semaines existantes, au total cela ferait le même nombre de jours.*

Yoan Controu : *Pour la dernière semaine de simultanés*, nous avons une moyenne de 2150 joueurs pour la première partie et 1280 joueurs pour la seconde ; les TSAP sont pratiqués par environ 90 personnes, en moyenne au cours de la semaine.*

Annie Gruchot : *Pourquoi ne pas remplacer les deux parties du samedi, supprimées des semaines fédérales, par deux parties en simultanés permanents ?*

Réponse favorable à cette proposition.

**Chiffres correspondants à la semaine fédérale de simultanés du 16 au 21 janvier 2017*

Propositions soumises au vote :

- 1) Les semaines de simultanés fédérales passent de 6 jours à 5 jours, à condition que le samedi on puisse jouer 2 parties simultanées dont une originale.

Contre : 2 - Abstentions : 3 - proposition adoptée

- 2) Suppression des TSAP lors des semaines fédérales à partir de septembre 2017

Proposition adoptée à l'unanimité

- 3) Ajout d'une sixième semaine fédérale de simultanés, application 2018

Contre : 11 - Abstentions : 5 – Pour : 15 – décision reportée

La question sera donc revue ultérieurement, en proposant un calendrier incluant une semaine supplémentaire.

X – Calendrier

Prochains CA

Le prochain CA du 10 juin 2017 était envisagé sur l'île de Ré, mais des considérations financières et d'hébergement nous amènent à changer de lieu et à vous proposer de nous réunir à Marseille.

Il s'agit du Village Club du Soleil. C'est un centre de vacances, entièrement rénové, qui sera inauguré fin mars, situé à proximité de la gare Saint-Charles (ancienne maternité de la Belle de Mai).

La fédé prend en charge le repas du vendredi soir, la nuit, le petit déjeuner et le déjeuner du samedi, et vous communiquera, en temps utiles, toutes les modalités pour s'y rendre.

Nous vous proposons les dates des CA suivantes : le samedi 16 décembre 2017 et le samedi 16 Juin 2018.

Les mois d'octobre et mai sont très chargés, il ne nous paraît pas opportun de reprendre les anciennes dates.

Yves Blisson : pour information, *les vacances scolaires débutent le 23 décembre 2017.*

Anne Albin : *attention ! la dernière quinzaine de décembre est très chargée, non par le scrabble, mais par d'autres activités, téléthon, famille etc. On peut voter pour connaître les préférences de chacun ?*

Cinq personnes ne peuvent-être présentes le 16/12/2017

Trois personnes ne peuvent-être présentes le 06/01/2018

MOP : *Il est difficile de satisfaire tout le monde, mais il est toujours possible de se faire représenter. Le CA se tiendra à Paris, ici même, et je vais m'assurer de la disponibilité de cette salle ; je vous préciserai rapidement notre choix.*

Hors réunion : la date du 6 janvier 2018 a été retenue, en fonction du vote préalable et la salle du Novotel, disponible, a donc été retenue. Le CA aura donc lieu au Novotel Gare de Lyon le samedi 6 janvier 2018.

Autres points :

Championnat de France 2019 : Hervé Bohbot propose de l'organiser à Montpellier. Ce n'est encore qu'un projet, il doit d'abord s'assurer des disponibilités des salles et des tarifs de celles-ci.

Il n'y a à ce jour pas d'autres candidatures.

Championnat de France scolaire 2017 : Marie-Claude Derosne rappelle qu'il se tiendra à Poitiers le week-end du 1^{er} mai. Elle interroge Annie pour savoir si le championnat 2018 est toujours envisagé dans le comité Provence.

Annie Gruchot : *Notre déléguée scolaire nous a subitement quittés, nous devons donc tout reprendre avec la nouvelle déléguée, nous vous donnerons une réponse rapidement.*

Roger Combes : *Le matériel de jeu pour le championnat de Poitiers sera déposé à La Rochelle.*

MOP : *Non, nous devons trouver un moyen pour déplacer directement de Vichy à Poitiers tout ce matériel ! Nous aborderons ce sujet demain au cours de la réunion DNSJS et nous te tiendrons informé, Roger.*

Manuella Grimal : *Une réflexion m'a été faite sur le calendrier 2017/2018, la proximité des phases 1, 2 et 3, à quinze jours d'intervalle, ne représente-t-elle pas une difficulté pour le traitement des résultats ?*

Yoan Controu : *Non, il n'y a aucun problème pour traiter les résultats, j'ai proposé cette solution pour permettre aux joueurs sélectionnés de prendre plus facilement leurs dispositions pour organiser leur voyage et leur hébergement.*

XI – Questions diverses

- FISF :

Voici quelques points évoqués au cours de la réunion FISF, le compte rendu sera bientôt disponible en ligne.

- On constate une amélioration de la situation financière de la FISF, notamment le tournoi du Dragon a rapporté environ 600 € ;
- Quelques points du règlement ont été légèrement modifiés : Roger Combes a largement diffusé cette information ;
- La FISF souhaite promouvoir le scrabble pour les jeunes, une réflexion est engagée, mais la décision ne sera pas prise avant les élections du bureau FISF en août 2017 ;
- Le multiplex du dragon aura lieu cet été, le week-end du 8 et 9 juillet ;
- L'augmentation proposée pour les droits d'inscription au championnat du monde, n'a pas été acceptée. Les deux fédérations soutenant cette augmentation en ont pris acte, et doivent faire une nouvelle proposition.
- La mise à disposition des classements, dès début septembre, grâce au travail conjoint de Yoan Controu, Patrice Bulat et de Louis Eggermont, a été très appréciée. Ils ne sont pas certains de pouvoir renouveler cette performance l'année prochaine, mais ils feront tout leur possible pour faire aussi bien.

- Les jeux de la francophonie auront lieu en 2017, à Abidjan. Le scrabble y est inscrit en jeu périphérique. La FISF a demandé une prise en charge de l'hébergement pour les joueurs participants. Les joueurs retenus sont :
 - les 16 meilleurs joueurs africains de moins de 35 ans au 1^{er} avril.
 - les 16 meilleurs joueurs au classement international de moins de 35 ans,
 - dont 8 pour la France,
 - et les 8 autres répartis entre Belgique, Suisse et Québec.

La présence d'un président de fédération est souhaitée, en plus de celle de Patrice Jeanneret. MOP s'est proposée pour accompagner nos jeunes joueurs, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Hervé Bohbot : *Le premier joueur au classement international classique est un joueur ivoirien ; j'espère que les jeux de la francophonie se serviront de cette opportunité pour mettre le scrabble en valeur. Je rappelle que lors de l'édition de Nice en 2013, le scrabble était en démonstration, et sur le site relatant cet évènement, il n'y a pas eu un mot sur notre activité !*

- Autres :

- Nos partenaires souhaitent avoir les coordonnées des présidents de comités et de clubs. Nous restons prudents sur ce point, sachant que n'importe qui allant sur le site dispose de cette information. Nous vous consulterons pour connaître votre avis sur ce sujet.
- **Chantal Jounel** : *Comment indemniser les arbitres et les ramasseurs lors des épreuves fédérales ?*
Annie Gruchot : *Chaque comité a une pratique propre, je t'envoie par mël notre manière de procéder.*
MOP : *Je propose que chacun envoie à Chantal son mode de défraiement, elle pourra ainsi choisir le mode le plus approprié pour son comité. Il sera intéressant de communiquer à tous cette information, sachant toutefois qu'il n'est pas envisagé d'imposer un mode de fonctionnement unique.*
- **MOP** : Thierry Hamm a transmis une question concernant le dernier Scrabblorama. Dans l'édition, Pierre Calendini trouve que certaines recommandations données par l'arbitre (ex. : attention à la place, etc.) paraissent excessives ; il est d'accord avec lui et pense qu'il faudrait supprimer les « discours dégoulinants de bienveillance de certains juges-arbitres » (sic) et aimerait avoir votre avis à ce sujet.
Hervé Bohbot : *Pierre précise à la fin de son article que les annonces faites par l'arbitre, telles que : attention à la place, attention au mot choisi, avantagent les bons joueurs. Effectivement l'arbitre fait partie du jeu, il faut en tenir compte.*
Yoan Controu : *Il y a des indications qu'il ne faut pas donner, car cela indique une place ! Je fais donc très attention aux commentaires que j'indique sur les parties.*
Yves Blisson : *Attention également à la prononciation.*
Yoan Controu : *Cette dernière remarque fait suite à un litige, lors de la phase 2, sur la prononciation de « ferment », selon qu'il est verbe ou nom commun ; je n'ai pas mentionné de recommandation particulière. Certains arbitres l'auraient prononcé en tant que nom, et non en tant que verbe, ce qui a pu donner des indications pour le dernier coup.*
Sylvie Guillemard : *Dans le cas où une prononciation implique une rallonge, pour être équitable il faut absolument préciser la prononciation, pour qu'elle soit identique dans tous les centres.*
- **Anne Albini** : *En début d'année nous recevons les feuilles de classement, serait-il possible de recevoir sur la même feuille les classements du scrabble classique ?*

Yoan Controu : *je prends note de cette question.*

- **Anne Albin** : *Où en est-on sur la réflexion « jeunesse et sport » dans les clubs et les comités ? Le document sur lequel je m'appuie pour obtenir des subventions, date de 2008, mais il n'est plus valable avec le découpage des nouvelles régions.*

Cette question, restée sans réponse, pourra être étudiée ultérieurement.

Conclusion :

MOP remercie les membres du CA de leur présence, de leur participation active, et redit combien elle apprécie la qualité des propos échangés au cours de cette réunion. Elle souhaite un bon retour à toutes et à tous.